

Évaluation programme LEADER 2014-2022

1 / Le territoire du Pays

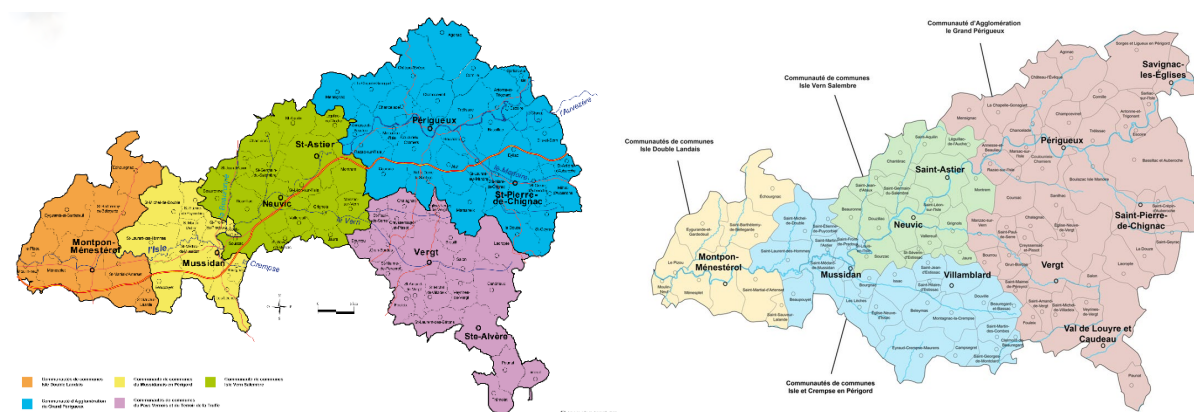
2014 : 5 EPCI / 91 communes

139 684 habitants / 1 640 km²



2017 : 4 EPCI / 96 communes

148 735 habitants / 1 943 km²



L'évolution territoriale du Pays peut expliquer l'implantation plus faible de projets sur les communes ayant intégré le syndicat en 2017, dans le sens où ces zones n'ont pas bénéficié de la communication liée au lancement du programme européen.

2 / La stratégie : *Accompagner et révéler un territoire attractif et d'avenir*

Les acteurs du Pays ont décidé de positionner la thématique principale de

« l'attractivité territoriale et la vitalité du lien social ».

Elle permet de répondre à la volonté forte du Pays d'organiser le développement de son territoire de manière équilibrée et de renforcer les services et les équipements autour des pôles principaux et secondaires qui structurent le territoire. L'objectif est bien de maintenir l'attractivité démographique en confortant la vocation d'accueil du Pays.

Etant donné les liens directs évoqués ci-avant entre l'attractivité (pour les jeunes, les habitants, les entreprises) et le numérique, les élus ont souhaité compléter cette thématique prioritaire d'une **thématiques transversale** :

**« la diffusion des services et des usages numériques
basée sur les stratégies numériques de territoire ».**

Cette thématique transversale a en outre été prise comme un outil apportant une plus-value concrète pour la mise en œuvre de la thématique prioritaire, sachant que conformément au projet de territoire, celle-ci sera de toute façon empreinte d'une constante dimension « durable ».

En outre, cette thématique transversale autour du numérique, tout en concourant à l'attractivité territoriale, permet de faire le lien entre différents acteurs et domaines du développement territorial : lien entre acteurs départementaux/régionaux et acteurs locaux, lien entre FEDER et FEADER, liens entre urbain et rural notamment sur la mobilité, sur la valorisation du territoire, mais également sur la santé et le tourisme.

L'objectif global est bien d'accroître l'attractivité du territoire de manière à accompagner le développement du tissu économique et social et à favoriser les créations d'emplois et la croissance des bases résidentielle et productive.

Par la suite, outre les spécificités dues aux thématiques priorisées dans LEADER, se sont **tous les particularismes de la démarche LEADER** qui se retrouveront également dans les objectifs stratégiques et opérationnels de la stratégie locale de développement LEADER. En effet, les objectifs stratégiques et opérationnels qui découleront des enjeux « LEADER », nécessiteront des particularismes pour atteindre les enjeux du territoire. Ces particularismes tiennent dans **l'innovation, l'expérimentation**, la recherche de **plus-values**, la **dimension participative**, la **coopération**, et sont en phase avec les spécificités du programme LEADER.

Ce sont bien **4 enjeux prioritaires** concernés par la stratégie LEADER :

- **le maintien de l'attractivité résidentielle en lien avec une armature territoriale qui monte en qualité et structurée autour d'une ville moyenne universitaire et de petites villes « rurales » ;**
- **la cohésion du territoire autour du lien urbain-rural ;**
- **la lisibilité d'un territoire de villes moyennes dans un espace régional marqué par la métropolisation ;**
- **une stratégie s'appuyant sur les leviers du développement durable, pour favoriser l'emploi et l'évolution progressive de la base économique marquée par l'emploi public et les revenus issus de la redistribution.**

Pour relever les 4 enjeux prioritaires LEADER, au regard des thématiques « attractivité territoriale et vitalité du lien social, et usages numériques », les acteurs du territoire ont identifié **4 objectifs stratégiques** (ou fiches-actions) et un objectif transversal alimenté par les 4 premiers :

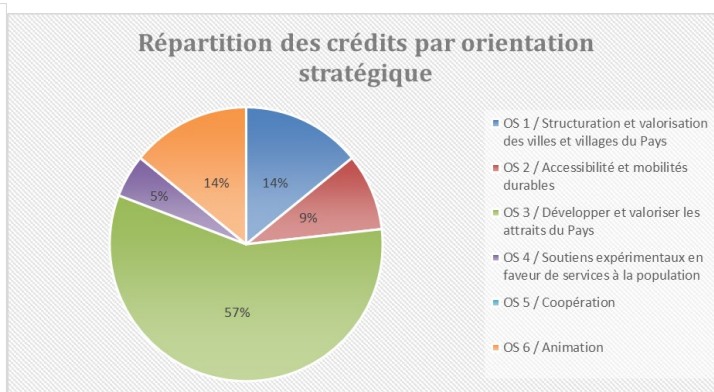
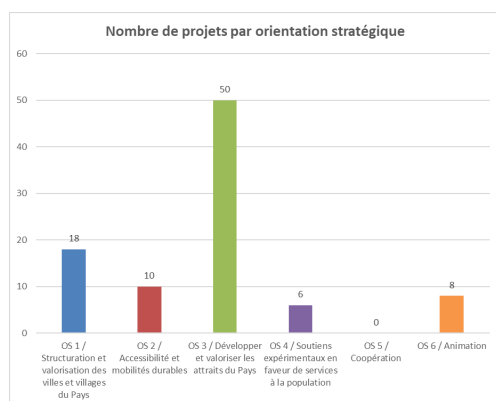
- 1- **Structuration et animation des villes et villages du Pays ;**
 - 2- **Accessibilités et mobilités durables ;**
 - 3- **Développer les attraits du Pays ;**
 - 4- **Soutiens expérimentaux en faveur de services à la population ;**
- en transversal : **affirmer et diffuser les potentiels du Pays.**

●●●●● La stratégie définie ●●●●●

Orientation Stratégique 1 "Structuration et valorisation des villes et villages du Pays"
Fiche action 1.1 "Mise en œuvre de stratégies de revitalisation des pôles structurants du Pays"
Fiche action 1.2 "Rénover l'esthétique des pôles structurants par un plan "façades" ciblé"
Fiche action 1.3 "Encourager des infrastructures vertes de villes et villages"
Orientation stratégique 2 "Accessibilité et mobilités durables"
Fiche action 2.1 "Développer les mobilités durables"
Fiche action 2.2 "Réduire l'empreinte écologique sur le territoire"
Fiche action 2.3 "Projets structurants"
Orientation stratégique 3 "Développer et valoriser les attraits du Pays"
Fiche action 3.1 "Soutenir et développer une vie locale dynamique et attractive"
Fiche action 3.2 "Connaissance et valorisation des patrimoines immatériels, matériels, industriels et naturels"
Fiche action 3.3 "Valoriser les produits agricoles locaux et la gastronomie locale"
Fiche action 3.4 "Affirmer et diffuser les potentiels du Pays"
Fiche action 3.5 "Projets structurants"
Orientation stratégique 4 "Soutiens expérimentaux en faveur de services à la population"
Fiche action 4.1 "Œuvrer au maintien et à l'amélioration de l'offre de soin"
Fiche action 4.2 "Expérimentation et valorisation des métiers dans les services marchands "
Orientation stratégique 5 / Coopération
Fiche action 5
Orientation stratégique 6 / Animation
Fiche action 6

3 / Répartition par thématique des projets et des crédits

Thématique	Nb de projet	Montant
Orientation stratégique 1 / Structuration et valorisation des villes et villages du Pays	18 projets	282 930,16 €
Fiche action 1.1 "Mise en œuvre de stratégies de revitalisation des pôles structurants du Pays"	10 projets	264 374,60 €
Fiche action 1.2 "Rénover l'esthétique des pôles structurants par un plan "façades" ciblé"	8 projets	18 555,56 €
Fiche action 1.3 "Encourager des infrastructures vertes de villes et villages"	0 projet	0,00 €
Orientation stratégique 2 / Accessibilité et mobilités durables	10 projets	186 978,12 €
Fiche action 2.1 "Développer les mobilités durables"	9 projets	184 954,67 €
Fiche action 2.2 "Réduire l'empreinte écologique sur le territoire"	1 projet	2 023,45 €
Fiche action 2.3 "Projets structurants"	0 projet	0,00 €
Orientation stratégique 3 / Développer et valoriser les attraits du Pays	50 projets	1 132 600,43 €
Fiche action 3.1 "Soutenir et développer une vie locale dynamique et attractive"	26 projets	642 809,66 €
Fiche action 3.2 "Connaissance et valorisation des patrimoines immatériels, matériels, industriels et naturels"	11 projets	328 793,58 €
Fiche action 3.3 "Valoriser les produits agricoles locaux et la gastronomie locale"	9 projets	106 002,72 €
Fiche action 3.4 "Affirmer et diffuser les potentiels du Pays"	4 projets	54 994,47 €
Fiche action 3.5 "Projets structurants"	0 projet	0,00 €
Orientation stratégique 4 / Soutiens expérimentaux en faveur de services à la population	6 projets	94 301,09 €
Fiche action 4.1 "Œuvrer au maintien et à l'amélioration de l'offre de soin"	4 projets	74 644,78 €
Fiche action 4.2 "Expérimentation et valorisation des métiers dans les services marchands "	2 projets	19 656,31 €
Orientation stratégique 5 / Coopération	0 projet	0,00 €
Fiche action 5	0 projet	0,00 €
Orientation stratégique 6 / Animation	8 projets	284 641,87 €
Fiche action 6	8 projets	284 641,87 €
Total	92 projets	1 981 451,67 €



4 / Type de porteurs de projet aidés (sans Animation du programme)

250 prises de contacts comptabilisés	Nombre de projets soutenus	Montant des projets	Montant attribué	Montant moyen subvention €
	84	12 639 126,33 €	1 696 809,80 €	20 200,12 €

4.a Publics / privés

Type de bénéficiaire	Représentation parmi l'ensemble des porteurs	Montant attribué	Part de l'enveloppe	Montant moyen subvention €
67 projets portés par des porteurs de projets publics	80 %	1 602 246,35 €	94 %	23 914,12 €
17 projets portés par des porteurs de projets privés	20 %	94 563,45 €	6 %	5 562,56 €

4.b Détails des porteurs de projet publics

Les porteurs de projets publics sont des Syndicats, des EPCI, des communes.

Type de bénéficiaire et nombre de projet		Représentation parmi les porteurs publics	Montant attribué	Part de l'enveloppe parmi l'enveloppe allouée aux publics	Montant moyen subvention €
Communes	44 projets	66 %	1 077 493,77 €	64 %	24 488,49 €
EPCI	15 projets	22 %	377 996,69 €	22 %	25 199,78 €
Syndicats	8 projets	12 %	146 755,89 €	9 %	18 344,49 €

4.c Détails des porteurs de projet privés

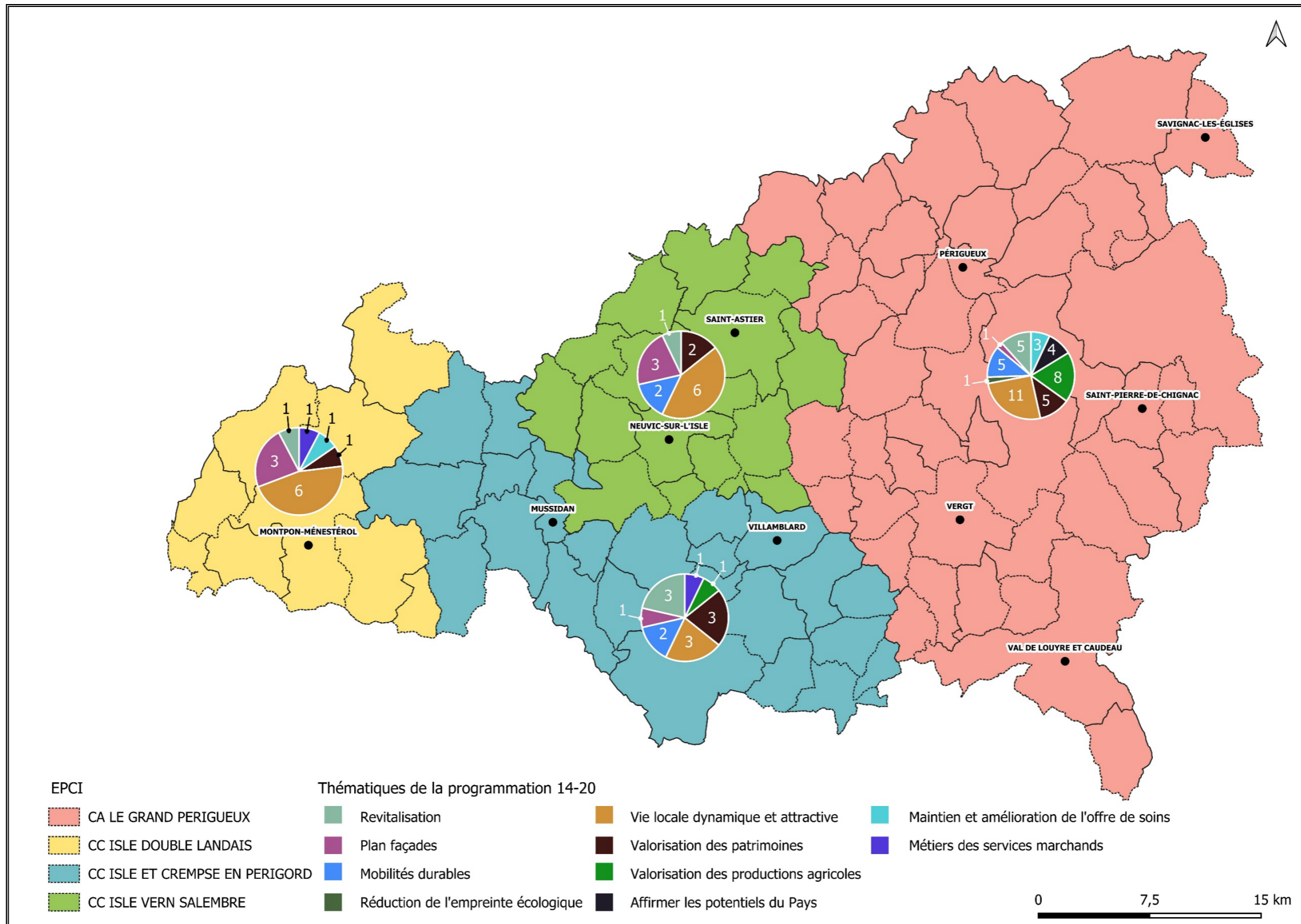
Les porteurs de privés sont représentés par des associations et des particuliers.

Type de bénéficiaire et nombre de projet		Représentation parmi les porteurs privés	Montant attribué	Part de l'enveloppe parmi l'enveloppe allouée aux privés	Montant moyen subvention €
Associations	10 projets	59 %	78 488,29 €	5 %	7 848,83 €
Particuliers	7 projets	41 %	16 075,16 €	1 %	2 296,45 €

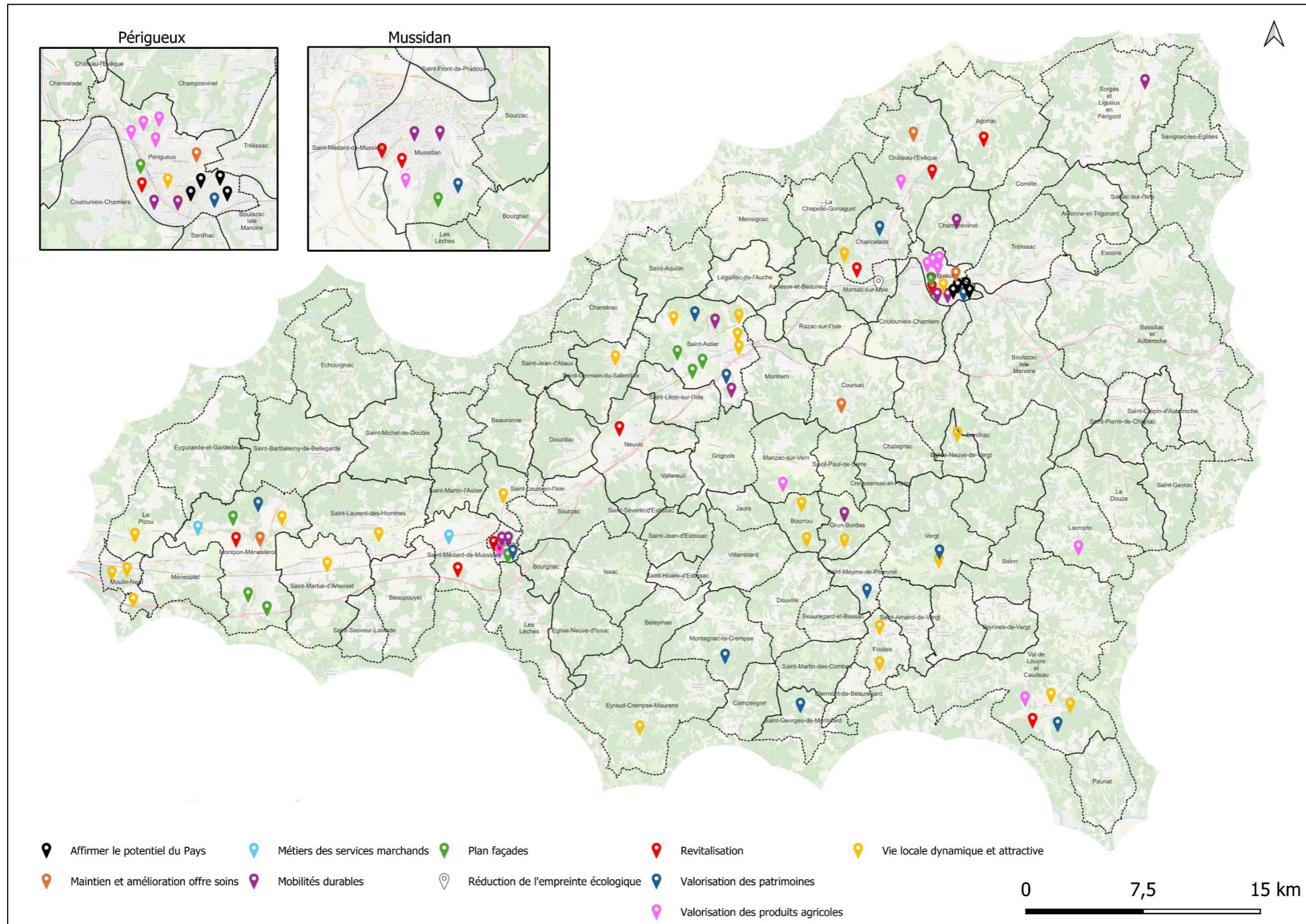
5 / Localisation des projets

5.a Cartes

Carte des projets répartis par thématique



Carte d'implantation des projets



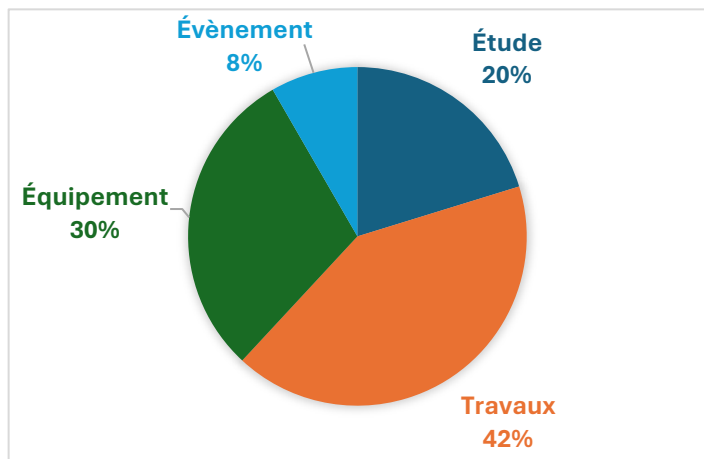
5.b Répartition des 84 projets par zone d'EPCI et rayonnement

Rayonnement du projet	Nombre de projet	Part en nombre de projet	Montant attribué	Part de l'enveloppe	Montant moyen subvention €
CA Le Grand Périgueux	35	42 %	788 351,21 €	46 %	22 524,32 €
CC Isle Vern Salembre	14	17 %	256 662,00 €	15 %	18 333,00 €
CC Isle et Crempse en Périgord	13	15 %	264 567,76 €	16 %	20 351,37 €
CC Isle Double Landais	13	15 %	232 227,26 €	14 %	17 863,64 €
Pays de l'Isle en Périgord	9	11 %	155 001,57 €	9 %	17 222,40 €

6 / Zoom sur les opérations

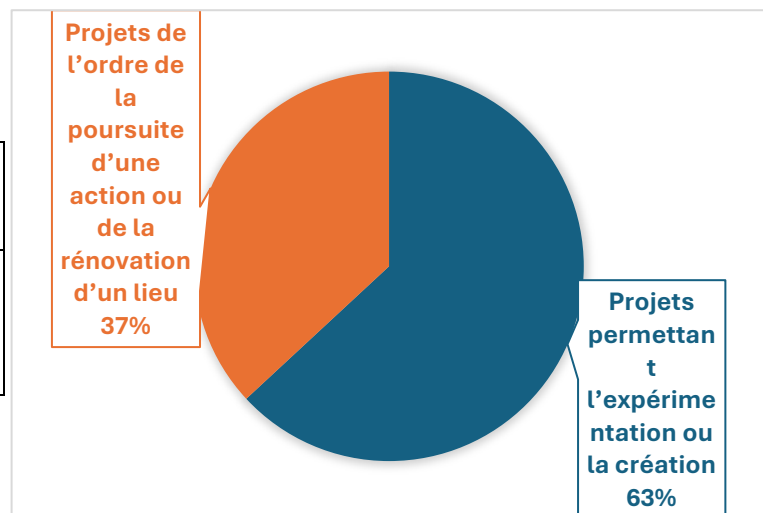
6.a Types de projets en catégorie

Type de projet	Nombre de projet
Étude	17
Travaux	35
Équipement	25
Évènement	7



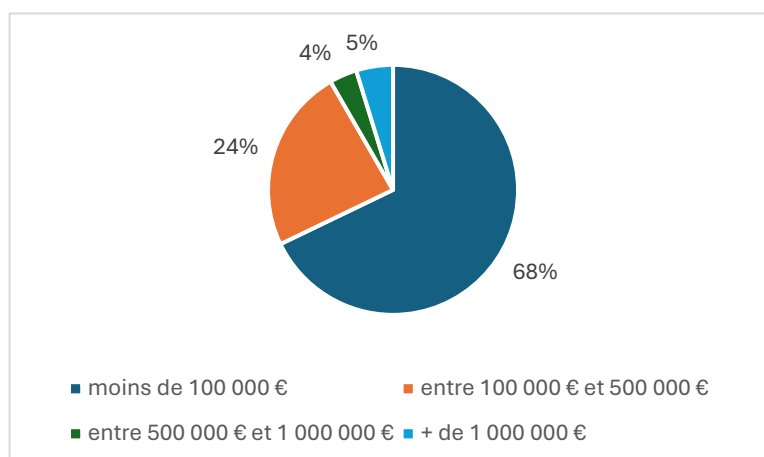
6.b Détails en termes d'expérimentation ou création et rénovation ou poursuite d'une action

Nb de projets permettant l'expérimentation ou la création	53
Nb de projets de l'ordre de la poursuite d'une action ou de la rénovation d'un lieu	31



6.c Détails des projets par tranche de montant de dépenses éligibles

Nb de projets de + de 1 000 000 €	4
Nb de projets entre 500 000 € et 1 000 000 €	3
Nb de projets entre de 100 000 € et 500 000 €	20
Nb de projets de - de 100 000 €	57



Détails des projets de moins de 100 000 €		
Nb de projets de - de 25 000 €	33	<i>dont 16 projets de moins de 10 000 €</i>
Nb de projets entre 25 000 € et 50 000 €	15	
Nb de projets entre 50 000 € et 75 000 €	5	
Nb de projets de + de 100 000 €	5	

Repères

Montant du projet le plus bas enregistré	2 063,68 €
Montant du projet le plus élevé enregistré	1 214 417,78 €

Montant de la subvention la plus basse enregistrée	874,99 €
Montant de la subvention la plus élevée enregistrée	160 000 €

6.d Présence de cofinanceur

Nb de projets avec cofinancement	60	71 % des dossiers	Les cofinanceurs intervenants : l'État, la Région, le Département, les intercommunalités
Nb de projets sans cofinancement	24	29 % des dossiers	

7 / Le Groupe d'Actions Locales (GAL)

7.a Composition et évolution

2016	Collège Public	Collège Privé
	15 titulaires	16 titulaires
	15 suppléants	16 suppléants
	30 membres	32 membres

2017	Collège Public	Collège Privé
	15 titulaires	15 titulaires
	15 suppléants	15 suppléants
	30 membres	30 membres

2020	Collège Public	Collège Privé
	13 titulaires	13 titulaires
	13 suppléants	13 suppléants
	26 membres	26 membres

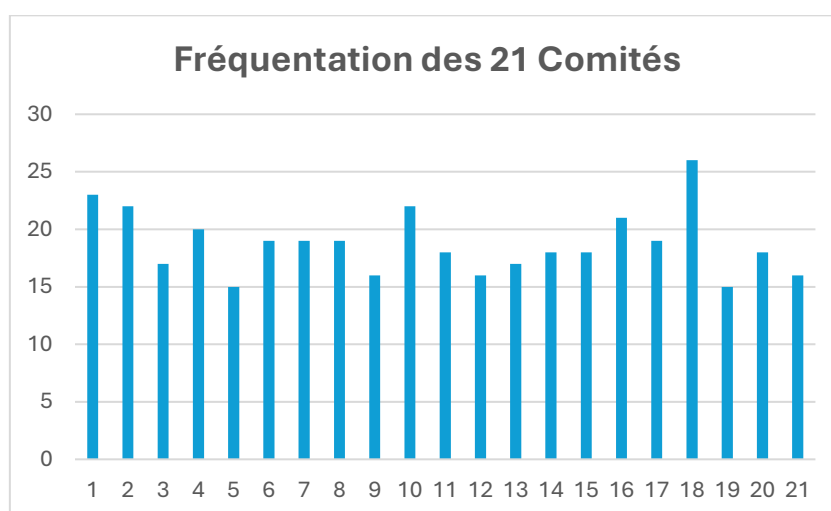
2021	Collège Public	Collège Privé
	13 titulaires	13 titulaires
	13 suppléants	11 suppléants
	26 membres	24 membres

7.b Nombre de réunions par année

2015	1 réunion
2016	2 réunions
2017	3 réunions
2018	3 réunions
2019	4 réunions
2020	3 réunions
2021	1 réunion
2022	3 réunions
2023	1 réunion
Total	21 Comités

7.c Évolution de la fréquentation des Comités de Programmation (CP)

Date du CP	n° du CP	Nb de membres publics	Nb de membres privés	Nb total de membres présents
30/11/2015	1	11	12	23
12/09/2016	2	11	11	22
16/12/2016	3	7	10	17
22/03/2017	4	10	10	20
29/06/2017	5	7	8	15
07/11/2017	6	8	11	19
19/03/2018	7	9	10	19
20/06/2018	8	9	10	19
16/10/2018	9	8	8	16
29/01/2019	10	11	11	22
09/04/2019	11	9	9	18
26/06/2019	12	8	8	16
15/11/2019	13	9	8	17
10/01/2020	14	8	10	18
10/03/2020	15	8	10	18
01/12/2020	16	10	11	21
12/10/2021	17	7	12	19
05/02/2022	18 <i>Consultation écrite</i>	13	13	26
01/04/2022	19	6	9	15
10/10/2022	20	9	9	18
03/07/2023	21	5	11	16



7.d Temps forts de la programmation pour le GAL

2014	2015	2016	2017
Préparation de la candidature	30/11/2025 1 ^{er} Comité de programmation	05/09/2016 Signature de la convention 16/12/2016 1 ^{ers} projets présélectionnés	Récupération de l'instruction des dossiers LEADER par la Région (DDT initialement)

2018	2019	2020	2021
1 ^{ers} projets programmés	Sélection des projets structurants de la programmation 1 ^{ers} dossiers payés	Accord de la CE de prolonger la programmation jusqu'en 2022 Attribution d'une dotation complémentaire Présentation d'une possible fongibilité entre GALs	/

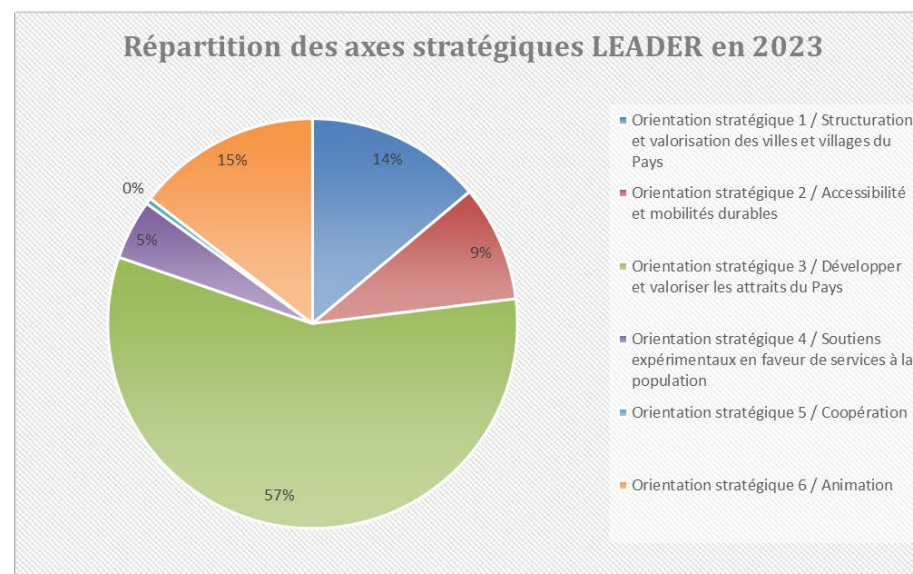
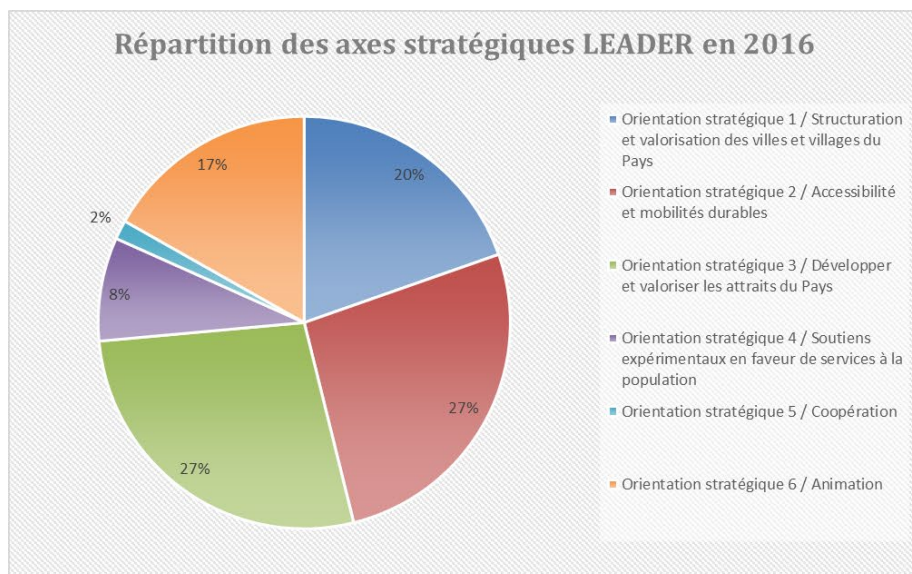
2022	2023	2024	2025
Attribution d'une dotation de transition permettant de soutenir 15 nouveaux projets	Dernier Comité de Programmation	/	Derniers paiements versés

8 / Zoom sur la maquette

8.a Maquette initiale et évolution

	Maquette initiale	Taux	Tranfert n°1 Date du CP : 29/06/2017	Taux	Tranfert n°2 Date du CP : 07/11/2017	Taux	Tranfert n°3 Date du CP : 29/01/2019	Taux	Tranfert n°4 Date du CP : 10/03/2020	Taux	Tranfert n°5 Date du CP : 01/04/2022 (crédits transition)	Taux	Tranfert n°6 Date du CP : 03/07/2023	Taux
Total général	1 600 000,00 €	100%	1 600 000,00 €	100%	1 600 000,00 €	100%	1 600 000,00 €	100%	1 691 410,00 €	100%	2 037 578,00 €	100%	2 037 578,00 €	100%
Orientation Stratégique 1 "Structuration et valorisation des villes et villages du Pays"	314 200,00 €	20%	314 200,00 €	20%	314 200,00 €	20%	314 200,00 €	20%	273 955,56 €	16%	270 430,20 €	13%	282 930,20 €	14%
Fiche action 1.1 "Mise en œuvre de stratégies de revitalisation des pôles structurants du Pays"	81 000,00 €		81 000,00 €		157 800,00 €		157 800,00 €		245 400,00 €		251 874,64 €		264 374,64 €	
Fiche action 1.2 "Rénover l'esthétique des pôles structurants par un plan "façades" ciblé"	156 400,00 €		156 400,00 €		156 400,00 €		156 400,00 €		28 555,56 €		18 555,56 €		18 555,56 €	
Fiche action 1.3 "Encourager des infrastructures vertes de villes et villages"	76 800,00 €		76 800,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
Orientation stratégique 2 "Accessibilité et mobilités durables"	424 000,00 €	27%	424 000,00 €	27%	424 000,00 €	27%	264 000,00 €	17%	179 605,66 €	11%	187 060,33 €	9%	187 060,33 €	9%
Fiche action 2.1 "Développer les mobilités durables"	162 000,00 €		190 000,00 €		190 000,00 €		190 000,00 €		177 500,00 €		184 954,67 €		184 954,67 €	
Fiche action 2.2 "Réduire l'empreinte écologique sur le territoire"	102 000,00 €		74 000,00 €		74 000,00 €		74 000,00 €		2 105,66 €		2 105,66 €		2 105,66 €	
Fiche action 2.3 "Projets structurants"	160 000,00 €		160 000,00 €		160 000,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
Orientation stratégique 3 "Développer et valoriser les attraits du Pays"	438 773,00 €	27%	438 773,00 €	27%	438 773,00 €	27%	598 773,00 €	37%	871 665,47 €	52%	1 168 969,55 €	57%	1 165 119,88 €	57%
Fiche action 3.1 "Soutenir et développer une vie locale dynamique et attractive"	103 000,00 €		103 000,00 €		103 000,00 €		103 000,00 €		238 022,80 €		490 195,25 €		483 573,88 €	
Fiche action 3.2 "Connaissance et valorisation des patrimoines immatériels, matériels, industriels et naturels"	93 773,00 €		93 773,00 €		93 773,00 €		93 773,00 €		158 773,00 €		172 561,70 €		160 461,54 €	
Fiche action 3.3 "Valoriser les produits agricoles locaux et la gastronomie locale"	30 000,00 €		30 000,00 €		30 000,00 €		30 000,00 €		127 200,00 €		131 218,13 €		146 089,99 €	
Fiche action 3.4 "Affirmer et diffuser les potentiels du Pays"	52 000,00 €		52 000,00 €		52 000,00 €		52 000,00 €		27 669,67 €		54 994,47 €		54 994,47 €	
Fiche action 3.5 "Projets structurants"	160 000,00 €		160 000,00 €		160 000,00 €		320 000,00 €		320 000,00 €		320 000,00 €		320 000,00 €	
Orientation stratégique 4 "Soutiens expérimentaux en faveur de services à la population"	130 000,00 €	8%	130 000,00 €	8%	130 000,00 €	8%	130 000,00 €	8%	96 656,31 €	6%	94 301,09 €	5%	96 119,72 €	5%
Fiche action 4.1 "Œuvrer au maintien et à l'amélioration de l'offre de soin"	59 000,00 €		59 000,00 €		59 000,00 €		59 000,00 €		77 000,00 €		74 644,78 €		76 463,41 €	
Fiche action 4.2 "Expérimentation et valorisation des métiers dans les services marchands"	71 000,00 €		71 000,00 €		71 000,00 €		71 000,00 €		19 656,31 €		19 656,31 €		19 656,31 €	
Orientation stratégique 5 / Coopération	24 000,00 €	2%	24 000,00 €	2%	24 000,00 €	2%	24 000,00 €	2%	500,00 €	0%	500,00 €	0%	9 727,25 €	0%
Fiche action 5	24 000,00 €		24 000,00 €		24 000,00 €		24 000,00 €		500,00 €		500,00 €		9 727,25 €	
Orientation stratégique 6 / Animation	269 027,00 €	17%	269 027,00 €	17%	269 027,00 €	17%	269 027,00 €	17%	269 027,00 €	16%	316 316,83 €	16%	296 620,62 €	15%
Fiche action 6	269 027,00 €		269 027,00 €		269 027,00 €		269 027,00 €		269 027,00 €		316 316,83 €		296 620,62 €	

8.b Comparaison de la répartition des enveloppes des axes stratégiques en 2016 et en 2023



8.b L'enveloppe de crédits du programme

Enveloppe initiale	1 600 000 €
Dotation complémentaire	+ 91 410 €
Dotation de transition	+ 346 168 €
Enveloppe finale	2 037 578 €

8.c Tableau récapitulatif de l'avancement par année des étapes : sélection / programmation / paiement

Année	Enveloppe du GAL	Sélection			Programmation			Paiement		
		Nombre de dossiers sélectionnés	Montant FEADER sélectionné	Taux de sélection	Nombre de dossiers programmés	Montant FEADER programmé	Taux de programmation	Nombre de dossiers payés	Montant FEADER versé	Taux de paiement effectif
2018	1 600 000	74	1 299 617.67	81.23	11	193 675.83	12.10	1	21 570,57	0,01
2019	1 600 000	79	1 497 801.49	93.61	36	467 816.00	29.24	9	171 075,91	10,69
2020	1 691 410	85	1 691 410.00	100	62	1 015 886.81	60.06	38	524 749,10	31,02
2021	1 691 410	78	1 691 410.00	100	67	1 390 385.05	82.20	50	804 342.98	47.55
2022	2 037 578	94	2 037 578.00	100	81	1 740 030.71	85.40	66	1 211 487.23	59.43
2023	2 037 578	93	2 027 850.75	99.52	93	2 027 850.75	99.52	74	1 529 973,03	75.09
2024	2 037 578	93	2 027 850.75	99.52	92	2 002 850.75	98.30	85	1 806 016.59	88.64
2025	2 037 578	93	2 027 850.75	99.52	92	2 002 850.75	98.30	92	1 981 451.67	97.25

La brochure générale

LEADER, à quelles conditions ?

- 1** Votre projet doit être localisé sur le territoire du Pays de l'Isle en Périgord
- 2** Votre projet ne doit pas avoir commencé (la signature d'un devis, d'un bon de commande ou d'une convention de sous-traitance par le demandeur valent commencement d'exécution du projet)
- 3** Votre projet doit s'inscrire dans l'un des thèmes de la stratégie du Pays

#1 Mettre en valeur les centres bourgs

#2 La Transition énergétique

#3 Découvrir les richesses du Pays

#4 Préserver les services au quotidien

LEADER, qui contacter ?

Une question, un projet, un dossier à déposer ?

Vérifiez l'éligibilité de votre projet particulier auprès de votre interlocuteur LEADER du Pays.

PAYS DE L'ISLE EN PÉRIGORD
 98 bis, avenue du Général de Gaulle
 24660 COULOUNIEUX-CHAMIER
 Téléphone : 05 53 35 13 53
 Mail : leader@pays-isle-perigord.com
 www.pays-isle-perigord.com

L'Europe s'engage avec le Pays de l'Isle en Périgord !

PROGRAMME EUROPÉEN LEADER

CONNECTEZ VOTRE PROJET

À UN TERRITOIRE DE VIE ET D'ENVIES !

Des aides pour mettre de la vie sur le territoire

#1 Mettre en valeur les centres bourgs

#2 La Transition énergétique

#3 Découvrir les richesses du Pays

#4 Préserver les services au quotidien

PROGRAMME EUROPÉEN LEADER

CONNECTEZ VOTRE PROJET

À UN TERRITOIRE DE VIE ET D'ENVIES !

Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

LEADER, pour faire quoi ?

LEADER est un programme européen qui permet de soutenir financièrement des projets qui répondent à la stratégie définie par le Pays de l'Isle en Périgord : "Connectez votre projet à un territoire de vie et d'envies"

LEADER, comment ça marche ?

La particularité de LEADER est d'associer la société civile aux élus dans le choix des projets à financer au sein d'une instance appelée Groupe d'Action Locale (GAL). Une contrepartie publique (Etat, Région, Département, collectivités locales) est nécessaire pour avoir une aide LEADER.

LEADER, pour qui ?

Les projets LEADER peuvent être portés par des maîtres d'ouvrage publics (collectivités territoriales, syndicats mixtes...) ou des maîtres d'ouvrage privés (particuliers, associations, entreprises, chambres consulaires...).

#1 Mettre en valeur les centres bourgs

- Rénover les façades
- Réaménager les espaces publics
- Réinvestir la nature en ville

#2 La Transition énergétique

- Développer les mobilités durables
- Réduire l'empreinte écologique sur le territoire

#3 Découvrir les richesses du Pays

- Dynamiser la vie locale : événementiels, tissu associatif...
- Valoriser les patrimoines
- Faire de l'alimentation un art de vivre

#4 Préserver les services au quotidien

- Maintenir l'offre de soins
- Valoriser les métiers manuels

Pays de l'Isle en Périgord

La fiche-action n°1

PROGRAMME EUROPÉEN LEADER
DU PAYS DE L'ISLE EN PÉRIGORD

#1 METTRE EN VALEUR LES CENTRES BOURGS

■ Réaménager les espaces publics

EN QUOI ÇA CONSISTE ?

L'étude des «Pôles structurants» réalisée sur 6 communes du Pays de l'Isle en Périgord : Montpon-Ménestérol, Mussidan, Neuvic, Saint-Astier, Vergt, St-Pierre-de-Chignac a permis d'élaborer un plan d'actions.

L'objectif ici est de mettre en œuvre ce plan d'actions à travers des études opérationnelles ou des petits investissements (végétalisation et mobilier urbain).

POUR QUELS PROJETS ?

- Etudes opérationnelles et pré-opérationnelles pour l'aménagement durable des centres bourgs et centres-villes (hors démarches réglementaires)
- Végétalisation des espaces publics
- Mise en place de mobilier urbain
- Développement d'outils numériques

POUR QUELS BÉNÉFICIAIRES ?

Il s'agit de bénéficiaires publics :

- Communes
- EPCI
- Pays
- Syndicats mixtes

À QUELLES CONDITIONS ?

➔ Actions inscrites au plan d'actions de l'étude des « Pôles structurants » ou portant sur l'une des 6 communes de l'étude des « Pôles structurants »

➔ Pour les investissements matériels (hors foncier) : présentation d'une étude opérationnelle préalable

POUR QUELS MONTANTS MAXIMUM D'AIDE LEADER ?

JUSQU'À 8 000€*
pour les dépenses immatérielles

JUSQU'À 10 000€*
pour les dépenses matérielles

*Selon la nature des projets et le montant des dépenses

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES ÉTAPES À SUIVRE ?

ETAPE 1
Prise de contact avec le Pays

ETAPE 2
Montage du projet

ETAPE 3
Pré-sélection du projet

ETAPE 4
Complétion du dossier

ETAPE 5
Programmation - sélection du projet

ETAPE 6
Paiement de la subvention LEADER

PAYS DE L'ISLE EN PÉRIGORD
98 bis, avenue du Général de Gaulle
24660 COULOUNIEUX-CHAMIERES
Téléphone : 05 53 35 13 53
Mail : leader@pays-isle-perigord.com
www.pays-isle-perigord.com

Ne pas jeter sur la voie publique - Création graphique : www.studio-uapik.fr - 06 70 04 46 17 - Périgueux (24)

10 / Liste des projets par thématique FA

Mise en œuvre de stratégies de revitalisation des centres-villes et centres bourgs du Pays	
Étude îlot de l'Ormière	MONTPON-MÉNESTÉROL
Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place de la République	MUSSIDAN
Réaménagement de la place du 11 novembre	AGONAC
Réaménagement de la place du Chapdal	NEUVIC-SUR-L'ISLE
Requalification de la Place de la République	MUSSIDAN
Aménagement du centre-bourg	SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN
Végétalisation du centre-bourg	CHÂTEAU-L'EVEQUE
Étude commerces - Dynacom	PIP
Végétalisation du centre-bourg	VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU
Étude sociologique et urbanistique	CHANCELADE

Rénover l'esthétique des pôles structurants par un plan « façades » ciblé	
Rénovation de façade - Montpon	M. SOUPÉ
Rénovation de façade - Mussidan	SCI LOUIS MAINE / M. Fulbert
Rénovation de façade - Montpon	SCI JOCEGUI / M. Fazilleau
Élaboration de préconisations architecturales	PIP
Rénovation de façade - Montpon	M. ASTIER
Rénovation de façade - Saint-Astier	Mme WOODS
Rénovation de façade - Saint-Astier	M. De SOUSA
Rénovation de façade - Saint-Astier	M. JAUBERTHIE

Développer les mobilités durables	
Étude pour l'aménagement des gares de Neuvic, St-Astier et St-Léon-sur-l'Isle	CCIVS
Élaboration d'un schéma cyclable	CAGP
Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un pôle multimodal	MUSSIDAN
Parc de location de vélos à destination des étudiants du Campus des métiers de la formation professionnelle de Boulazac	CAGP
Création d'une voie verte	CHAMPCEVINEL
Création d'un Pôle multimodal	MUSSIDAN
Travaux des 3 gares (Neuvic, St-Astier, St-Léon)	CCIVS
Aménagement d'une aire de covoiturage	GRUN-BORDAS
Création d'une liaison douce	SORGES-ET-LIGUEUX

Réduire l'empreinte écologique sur le territoire	
La Grande Souperie 2017	LISODIF

Soutenir et développer une vie locale dynamique et attractive	
Création d'une salle socio-culturelle	VERGT
Création d'une aire de jeux et de détente	SAINT-FRONT-DE-PRADOUX
Installation de protections murales de sécurité Dojo	MONTPON-MÉNESTÉROL
Équipement de La Fabrique	SAINT-ASTIER
Festival du Proche Orient 2019 - Actions ciblées sur 4 communes	Printemps au Proche-Orient
Équipement du café associatif de Bourrou	Café Lib' / L'Ambassade
"ça CRAC chez moi"	CRAC
Construction d'un mini-stade couvert à usage scolaire et public	FOULEIX
Aménagement d'une aire de loisirs et de convivialité	FOULEIX

La Migration des Grolles - Générrik Vapeur	CRAC
Création d'un village associatif	SAINT-ASTIER
Pièce de théâtre	CIDFF
Création d'une aire de jeux	MOULIN-NEUF
Création d'un parcours santé	SAINT-AQUILIN
Équipement de la salle culturelle de Cendrieux	VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU
Aménagement d'un espace de sport-loisirs	GRUN-BORDAS
Création d'une ludothèque bibliothèque	VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU
Équipement matériel et mobilier de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement de Moulin-Neuf	CCIDL
Construction d'une halle couverte de convivialité	ÉGLISE-NEUVE-DE-VERGT
Aménagement d'un terrain sportif	LE PIZOU
Restructuration du centre socio-culturel	CHANCELADE
Création d'une aire de jeux	SAINT-LAURENT-DES-HOMMES
Maison innovante citoyenne et intergénérationnelle	SAINT-MARTIAL-D'ARTENSET
Construction d'une halle polyvalente	EYRAUD-CREMPSE-MAURENS
Parcours Santé	MOULIN-NEUF
Aménagement d'un espace de vie sociale et associative	SAINT-GERMAIN-DU-SALEMBRE

Connaissance et valorisation des patrimoines immatériels, matériels, industriels et naturels	
Circuits vélo thématique et signalétique touristique	CCIVS
Déplacement de l'office de tourisme intercommunal de Saint-Astier	CCIVS
Rénovation d'une église	SAINT MAYME DE PEREYROL
Nature animée en Vallée de l'Isle	Pour les Enfants du Pays de Beleyme
Aménagement de la Véloroute-Voie verte rive gauche de l'Isle	CCIDL
Création de sentiers d'interprétation	VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU
Implantation d'une signalétique sur les chemins PDIPR de l'agglomération	CAGP
Rénovation de la halle du bourg de la commune	SAINT-GEORGES-DE-MONTCLARD
Rénovation Musée Voulgre	CCICP
Fons cancelatus	CHANCELADE
Arboretum / Valorisation de parcelles arborées Côteau du Croquant	Vergt Patrimoine

Valoriser les produits agricoles locaux et la gastronomie locale	
Refonte du site internet autour de la Truffe	VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU
Création d'un marché	MANZAC-SUR-VERN
Étude pour l'aménagement d'un atelier de transformation collectif et d'un point de vente collectif	CCICP
Création d'une halle	CHÂTEAU-L'EVEQUE
Étude PAT - Année 2018	PIP
Animation PAT - Année 2019	PIP
Animation PAT - Année 2020	PIP
Construction d'une halle	LACROPTE
Ceux qui nous régalerent - Action PAT	PIP

Affirmer et diffuser les potentiels du Pays	
Création du site internet du Pays de l'Isle en Périgord	PIP
Digital Valley	CAGP
SUPERIGUEUX	CAGP
Projet de territoire	PIP

Œuvrer au maintien et à l'amélioration de l'offre de soins	
Équipement informatique MSP-ARS	CCIDL
Étude pour la création d'un Showroom	Cassiopéa
Construction d'une maison de services et de santé pluridisciplinaire au coeur du bourg	COURSAC
Création d'un Pôle santé	CHÂTEAU-L'ÉVEQUE

Expérimentation et valorisation des métiers dans les services marchands	
Développement du site internet de l'Isle aux livres	La Tresse - L'Isle aux Livres
Étude de faisabilité pour la création d'un espace de développement économique	CCIDL

11 / L'animation locale du programme

L'objet de l'animation locale du programme consiste à l'élaboration et la mise en œuvre du projet LEADER du Pays de l'Isle en Périgord. Une équipe technique composée, jusqu'à un et demi ETP, a assuré l'animation et la gestion du programme.

Pour la communication : « Faire connaître LEADER, faire aimer, faire agir »

Pour le suivi-évaluation : il s'agissait d'optimiser l'élaboration, le pilotage et l'impact du programme LEADER. « Elaborer un plan d'évaluation conduit obligatoirement à s'interroger sur le rôle, la valeur ajoutée et les objectifs d'un tel programme ».

L'animation a été soutenue par différents partenaires selon les années :

Année	Montant du dossier	Montant de la subvention européenne	Commentaires
2015	58 213,23 €	21 570,57 €	Partenaires financiers : - Région (10 000 €) - Département (15 000 €)
2016	75 298,15 €	39 508,42 €	Partenaire financier : - Région (9 037.50 €)
2017	70 419,63 €	37 322,40 €	Partenaire financier : - Région (10 000 €)
2018	68 822,98 €	40 216,08 €	Partenaire financier : - Région (10 000 €)
2019	75 104,51 €	47 375,00 €	Partenaire financier : - Région (10 000 €)
2020	63 902,68 €	37 115,48 €	Partenaire financier : - Région (9 107.54 €)
2021	57 110,44 €	34 676,72 €	Partenaires financiers : - Région (10 000 €) - Département (990 €)
2022	44 097,99 €	26 857,20 €	Partenaires financiers : - Région (10 000 €) - Département (990 €)
Total	512 969,61 €	257 784,67 €	////////////////////////////////////

12 / Valeur ajoutée du programme LEADER

La dynamique de territoire sur le Pays de l'Isle en Périgord se veut pragmatique et progressive. C'est ainsi que depuis 2008, il a évolué d'un espace de contractualisation, à un territoire de projet. Cette dynamique s'est concrétisée par le portage d'actions collectives (sur le commerce et l'artisanat, sur l'habitat), par le lancement d'une stratégie de revitalisation de ses bourgs-centres, par le lancement d'un SCoT à l'échelle du Pays (cohérence entre territoire de projet et territoire de planification), et par la définition d'un projet de territoire urbain/rural, à l'échelle du Pays pour la période 2014-2022.

Dès lors, la démarche LEADER s'est inscrite et a renforcé naturellement cette dynamique qui révèle de nombreux enjeux et de forts potentiels.

En effet, la plus-value LEADER réside avant tout dans la gouvernance qui par définition :

- **renforcer les habitudes de travail collégiales et d'échelle Pays, notamment avec la société civile ;**
- **prolonger et renforcer des partenariats et des contractualisations au-delà de LEADER ;**
- **donner des capacités d'innovation et d'expérimentation au Pays et à ses acteurs ;**
- **permettre de s'enrichir de coopérations avec d'autres territoires ;**
- **et donc, profiter à l'ensemble des habitants et acteurs du territoire.**

La plus-value LEADER tient tout autant dans les plus « qualitatifs » dont a besoin le territoire et qui ont été définis dans le plan de développement. Ils portent aussi bien sur des mutualisations, que sur le renforcement des démarches participatives des habitants à certains projets, sur les dimensions « vertes » et durables attendues dans certaines interventions, sur le renforcement d'une offre de vie tout au long de l'année, ou encore sur des expérimentations pour maintenir ou développer des services indispensables à l'attractivité et la vitalité du territoire.

Au global, la stratégie LEADER du Pays de l'Isle en Périgord consiste en une montée en qualité du cadre de vie et des services sur des domaines ciblés, ce dans le but d'une plus grande attractivité, notamment économique, et de plus forts liens sociaux, et afin d'alimenter une stratégie de marketing territorial.

Bilan / Enjeux à court terme d'un tel programme de développement territorial

- Soutien financier pour les projets menés par divers acteurs du territoire : privés, associations, entreprises, communes, communautés de communes, communauté d'agglomération
- Accompagnement du Pays dans les démarches permettant d'obtenir la subvention européenne

Bilan / Enjeux à long terme d'un tel programme de développement territorial

- Ancrage territorial du Pays pour les différents partenaires du Pays
- Valorisation des actions du Pays au travers de retombées intéressantes pour le territoire > considération du Pays pour soutenir des projets novateurs
- Soutenir des projets relevant de besoins identifiés hors de la définition de la stratégie du Pays
- Identification des idées en devenir et les aider à grandir
- Miser sur des projets porteurs de changements pour le territoire
- Développement d'une culture de projet et de territoire